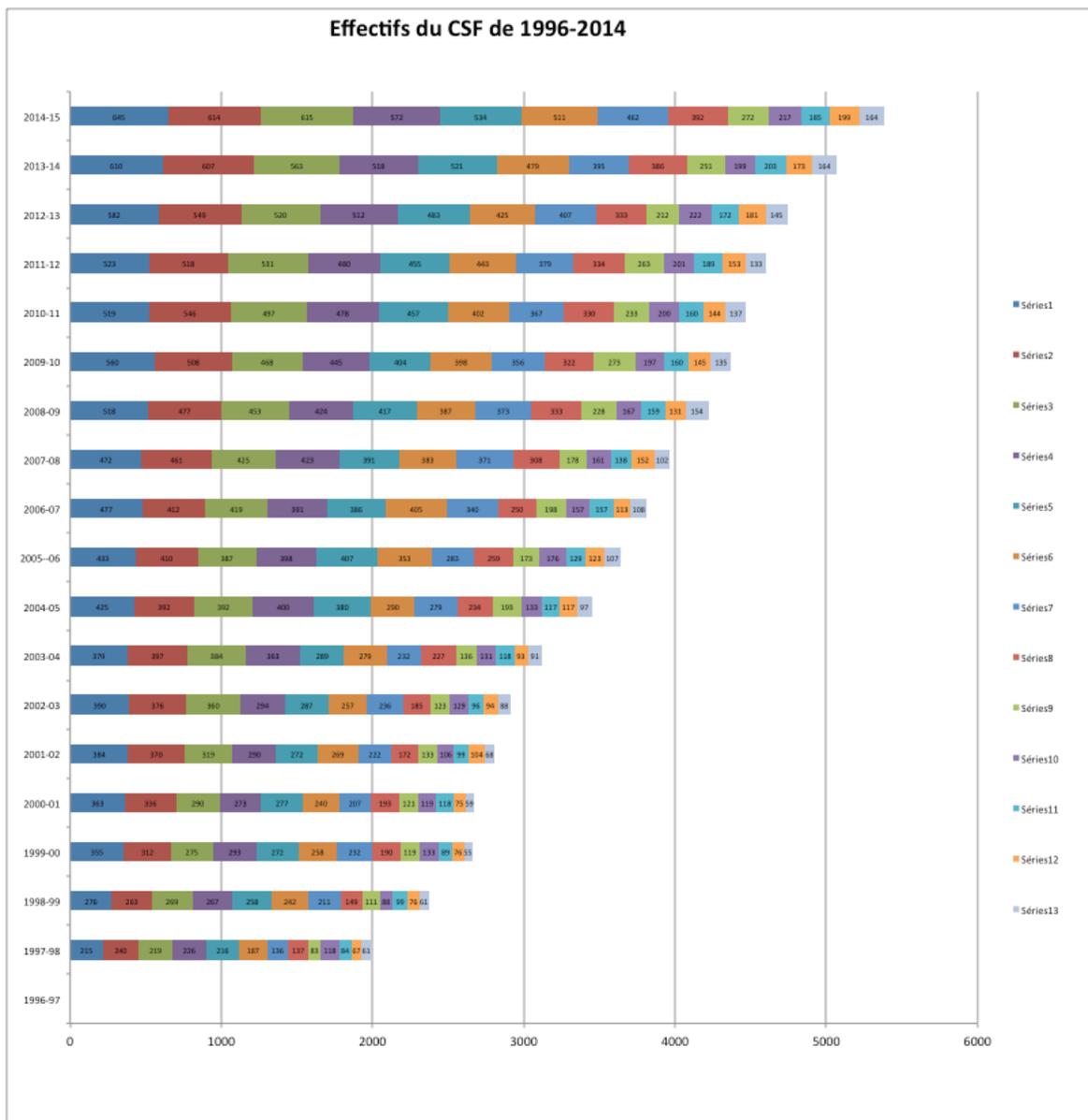


COMITÉ CONSEIL D'ÉDUCATION
14 septembre 2015

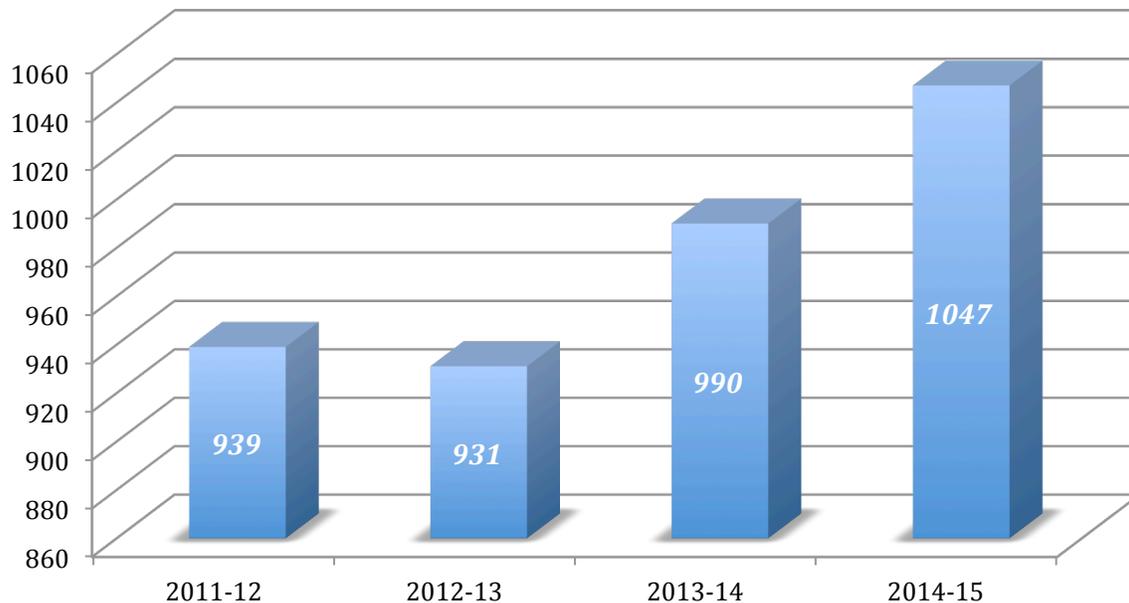
INTRODUCTION

Il y a une semaine une nouvelle année scolaire débutait. Selon nos informations, tel qu'envisagé, plus de 5 600 élèves devraient fréquenter une des 38 écoles du Conseil scolaire francophone. Cette situation fait du CSF l'un d'un très rare conseil scolaire à voir ses effectifs s'accroître à chaque année depuis sa création.



Le nombre des effectifs au secondaire demeure toujours nettement inférieur à celui des élèves de l'élémentaire. Ils ne représentent que 21% de la totalité de ceux-ci. Toutefois, grâce aux mesures mises en place depuis deux (2) années, une augmentation sensible est enregistrée.

NB : Il faut remarquer que la très grande majorité des écoles du CSF n'offre pas ce programme secondaire.



En raison de la date précoce de la réunion du CCÉ, les chiffres de l'année scolaire 2015-16 ne peuvent être présentés. Suite à la publication du rapport 1701, une mise à jour sera effectuée fin septembre.

Le Conseil scolaire francophone se porte bien. Le succès du programme francophone en Colombie-Britannique est évident.

Ce document de début d'année a pour objectif de mobiliser l'ensemble des partenaires du CSF à continuer d'œuvrer en collaboration. Il présentera succinctement une vue d'ensemble des actions menées depuis les deux (2) dernières années afin de rehausser la qualité de nos programmes et de répondre encore mieux aux besoins de nos élèves. Il évoquera d'autres initiatives qui s'ajouteront aux précédentes toujours aux mêmes fins. Il est essentiel de se rappeler que, parce qu'il appartient au système éducatif public et parce qu'il s'est doté d'une mission et d'une vision sans équivoque, le CSF et l'ensemble des ses partenaires ont un devoir civique et social évident.

Ce document ne fournira pas les différents résultats aux examens pour l'année 2014-15. C'est un choix. C'est également que tous n'ont pas encore été rendus publics. Une présentation spécifique suivra dans les prochaines semaines.

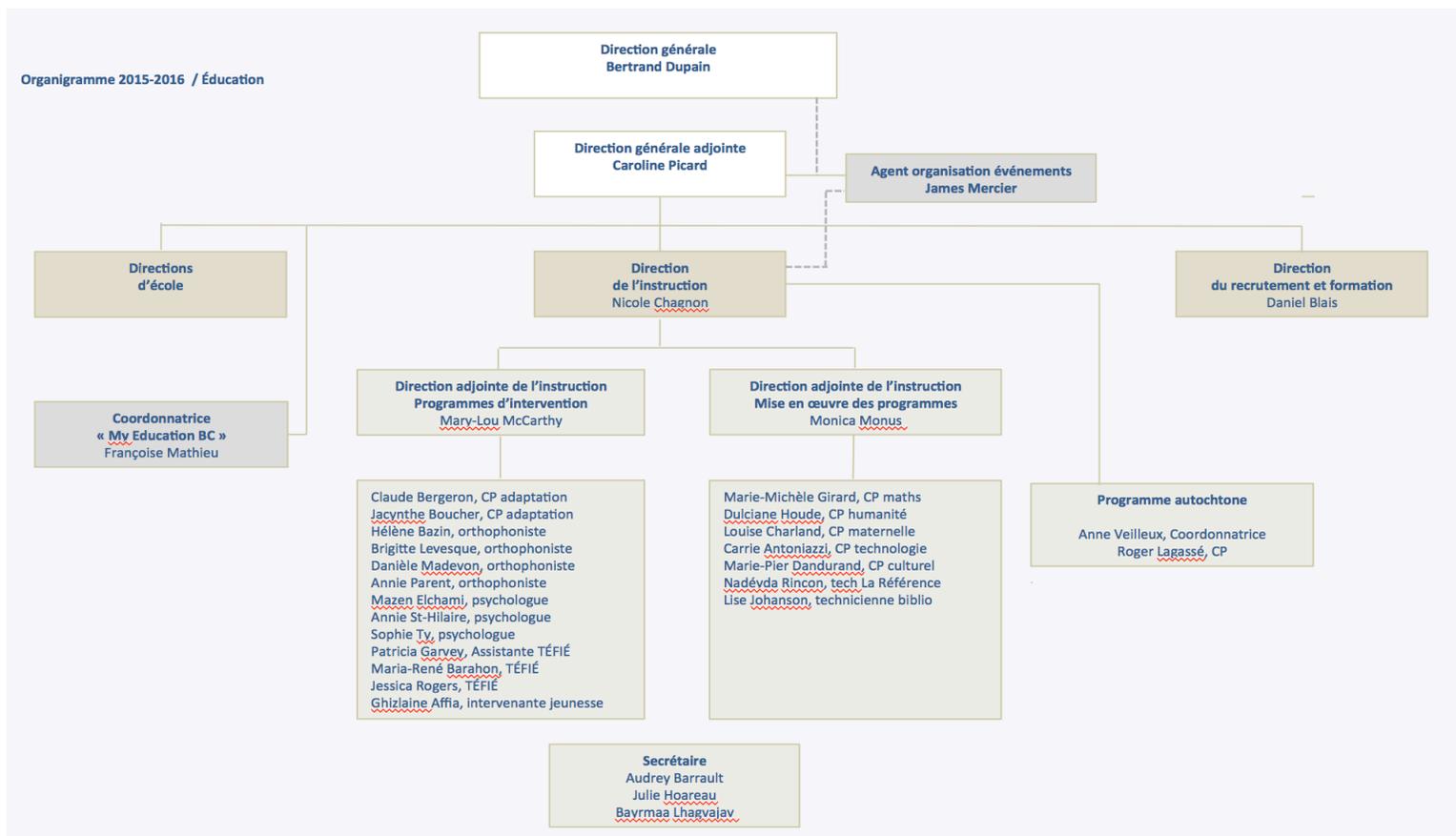
I. RÉTROSPECTIVE 2014-15

En 2013-14, le conseil scolaire débutait une série d'initiatives dans le domaine éducatif afin de répondre davantage aux besoins de tous ses élèves dans un contexte en perpétuelle mutation.

Ces initiatives s'articulaient en quatre (4) étapes réparties sur quatre (4) ans. Les deux premières étapes s'orientaient vers la restructuration des programmes du secondaire, via la mise en place d'un horaire commun et d'un tronc commun. La 3^e étape visait les programmes IB (diplôme et PEI) ainsi que d'autres programmes (Advanced Placement, cours de métiers, cours en ligne). En deux (2) ans plutôt que trois (3), un ensemble de mesures fut instauré.

a) Une nouvelle organisation

Afin de mieux soutenir ces efforts, le bureau central s'est doté en 2014-15 d'une nouvelle organisation en éducation plus adaptée.



Cette nouvelle structure plus ciblée et mieux articulée permettra de répondre davantage aux besoins du CSF.

b) Groupes de réflexion

En 2013-14, plus de 18 recommandations furent proposées et mises en œuvre afin de restructurer l'organisation des programmes du secondaire.

Durant l'année 2014-15, via les groupes de réflexion, d'autres recommandations vinrent s'ajouter.

- *Étapes 1 et 2 (horaire commun, tronc commun)*
 - Recommandation 19 : obligation d'un minimum de quatre (4) créneaux horaires de 60 minutes par semaine en mathématiques et en français en 7^e année.
 - Recommandation 20 : révision des paramètres de dotation.
- *Étape 3 (IB, Advanced Placement)*
 - Recommandations 1 à 14 : structure, recrutement, budget, programmation du programme IB. Implantation du programme Advanced Placement dans certaines écoles.
 - Recommandation École Virtuelle : établissement d'une programmation spécifique.

Élèves hors écoles francophones	Élèves des écoles francophones
Français langue première 8-9	Premières Nations 12
Français langue première 10	Planification 10
Français langue première 11-12	Mathématiques métier 11
Sciences humaines 8-9	Production théâtrale 11
Sciences humaines 10 *	Tourisme 11
	Physique 11
	Sciences Tech. 11
	Psychologie 12 (année A)
	Justice sociale 12 (Année B)
	Introduction aux méthodes journalistiques
* Après accord du Conseil d'Administration du Csf, le cours de Sciences humaines 10 pourrait être remplacé par Mandarin (initiation)	Aventure et plein air 11
	Sherpa 12 (4 crédits + 2 crédits)

c) Initiative en lecture et numérotie

Convaincu qu'il ne peut y avoir une éducation de qualité sans un programme élémentaire solide, le Conseil scolaire francophone a mis en œuvre une série d'initiatives.

- Programmes « Forêt et Sentier de l'Alphabet;
- Programme « Chut...je lis »;
- Programme PRIME;
- Appréciation de l'enseignant
- Accroissement du nombre des moniteurs de langue;
- Programme de formation professionnelle (enseignant, personnel de soutien, etc.)
- Promotion des écoles en santé;
- Développement des communautés d'apprentissage; réflexion sur l'apprentissage de l'écriture (1^{er} volet).

d) Grille de dotation

Afin de soutenir de telles initiatives, le Conseil scolaire s'est doté d'une nouvelle grille de dotation cohérente et globale. Chaque établissement sous juridiction du CSF étant unique de par son histoire, sa localisation et sa clientèle, le profil de chaque école fut élaboré.

Paramètres de dotation				
Administration				
Nombre d'élèves				
601 - 800 5	401 - 600 4	201 - 400 3	51 - 200 2	0 - 50 1
Élèves hétérogènes				
OUI 0.5	NON 0			
Nombre d'élèves désignés (A à H)				
11 - 20 3	6 - 10 2	0 - 5 1		
Nombre d'élèves sous tutelle (famille d'accueil)				
> 10 3	5 - 9 2	1 - 4 1		
Élèves projet LIEN				
30 et plus 4	21 - 30 3	11 - 20 2	0 - 10 1	
Nombre nouveaux arrivants				
> 10 3	5 - 10 2	1 - 4 1		
% élèves en francisation / ALA				
> 51% 3	26% - 50% 2	< 25% 1		
Horaire				
Homo M-12 4	Homo M-5 7 à 12 3	Hétéro 2	Élémentaire M-6 1	
Bâtiment				
CSF vieux 3	CSF nouveau 2	Location 1		
Nombre élèves services communautaires (garderie-préscolaire)				
> 60 3	21 - 60 2	1 - 20 1		
Facteur éloignement				
Petit centre 3	Moyen centre 2	Grand centre 1		
École régionale plus d'une juridiction				
				1
Secondaire IB				
	Oui 1	Non 0		
Conciergerie de jour				
	Oui 0	Non 1		
École communautaire (location) - Nombre de locations				
2	1	0		

Cette nouvelle grille a permis de revoir à la hausse la dotation de l'ensemble du personnel des écoles ainsi que celle en orthopédagogie et du soutien pour les élèves désignés Q et R.

e) Protocole d'entente des Langues officielles en éducation (PLOÉ)

Au projet initial élaboré en 2013, deux (2) modifications importantes ont été présentées afin de mieux répondre au contexte particulier du CSF.

a) 2.2.2 « Prise sous juridiction du CSF des enfants de 4 ans »

Le CSF demeure persuadé que la petite enfance (4 ans) est une période déterminante de l'éveil identitaire et pour l'acquisition de la langue; que la qualité des programmes et services en français destinés à la petite enfance a un impact sur la réussite scolaire, la vitalité de l'école francophone et sur la pérennité des communautés francophones; que le déploiement des programmes et service à la petite enfance est une nécessité. Toutefois, le CSF constate que dans le contexte actuel d'augmentation constante de ses effectifs et d'une limitation de ses infrastructures d'accueil, l'initiative 2.2.2 ne pourra être menée à l'échelle préalablement envisagée.

C'est pourquoi, le Conseil scolaire francophone, sans abandonner son objectif originel de la prise sous sa juridiction des enfants de 4 ans et en poursuivant les mêmes objectifs, à savoir stimuler l'éveil identitaire et l'acquisition de la langue, souhaite réallouer temporairement une partie du budget initial de l'initiative 2.2.2 au financement de personnel de soutien (aide pédagogique) dans les classes de maternelle et 1^{ère} année et celles à niveaux triples et plus au niveau primaire (1^{ère}, 2^e et 3^e années). Il souhaiterait se réserver, néanmoins, la possibilité de réorienter les fonds destinés au projet des 4 ans totalement ou localement dès que la situation des infrastructures d'accueil le permettra.

b) 3.1.3 / 5.3.1 « Appréciation de l'enseignant » / « Création des communautés d'apprentissage »

Comme l'ensemble des initiatives, ces deux actions visent à répondre aux besoins particuliers de chaque apprenante et apprenant. La première envisage la mise en place d'un bulletin de notes complémentaire à celui déjà en vigueur, dont la spécificité est de fournir aux parents une banque d'activités destinées à soutenir les efforts de leur enfant. La seconde prévoit la mise en place de communauté d'apprentissage afin d'élaborer des stratégies reliées aux défis rencontrés dans chaque école.

Après deux années de mise en œuvre, l'initiative 3.1.3 est à date totalement implantée. Les coûts annuels sont désormais fixés à 25 000\$. En revanche, l'initiative 5.3.1, à l'origine au stade de projet, tend à se développer et à rejoindre toutes les écoles du CSF réclamant du même coup un financement accru.

Ces deux (2) modifications sont pour l'instant à l'étude.

II. ANNÉE 2015-16

L'année qui débute doit être inscrite dans une continuité de changements. Plusieurs initiatives mises en place seront amplifiées. D'autres s'inscrivent dans un nouveau registre. Toutes tendent à mieux répondre aux besoins de chaque élève.

a) Groupes de réflexion

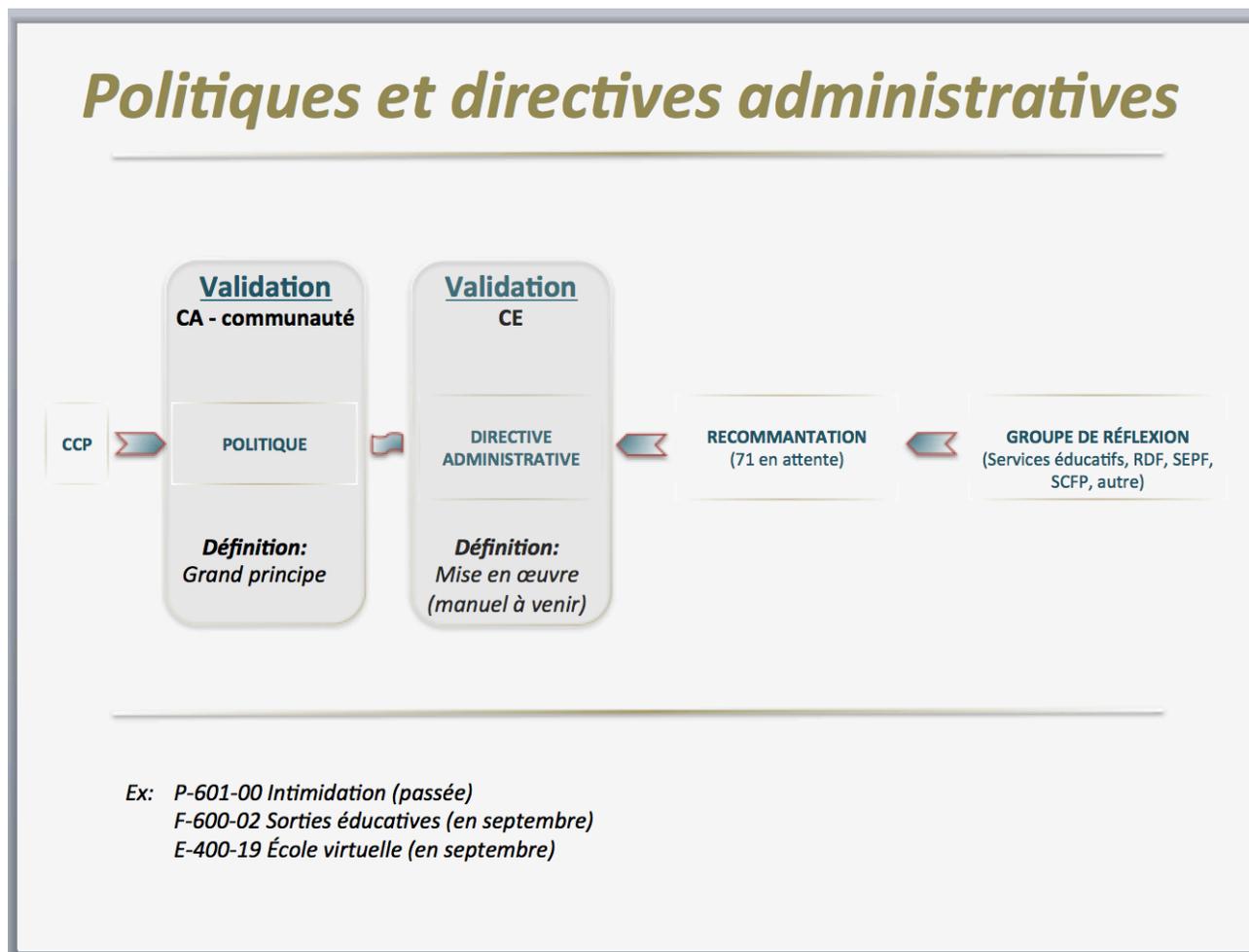
Le bureau central envisage la tenue d'au moins quatre (4) groupes de réflexion pour l'année 2015-16.

Intitulé	Mandat	Nombre de représentants	Date
Standardisation de la structure budgétaire des écoles	Reconfiguration de la structure budgétaire des écoles	4	17 septembre 2015
Comité d'urgence	Communication Écoles-bureau central	4	24 septembre 2015
Élémentaire	Suite de la réunion d'avril dernier	6	8 octobre 2015

Il est important de mentionner que certains groupes seront à nouveau convoqués afin d'évaluer, après une année, l'impact des mesures implantées en 2014-15 (exemple : paramètres de dotation).

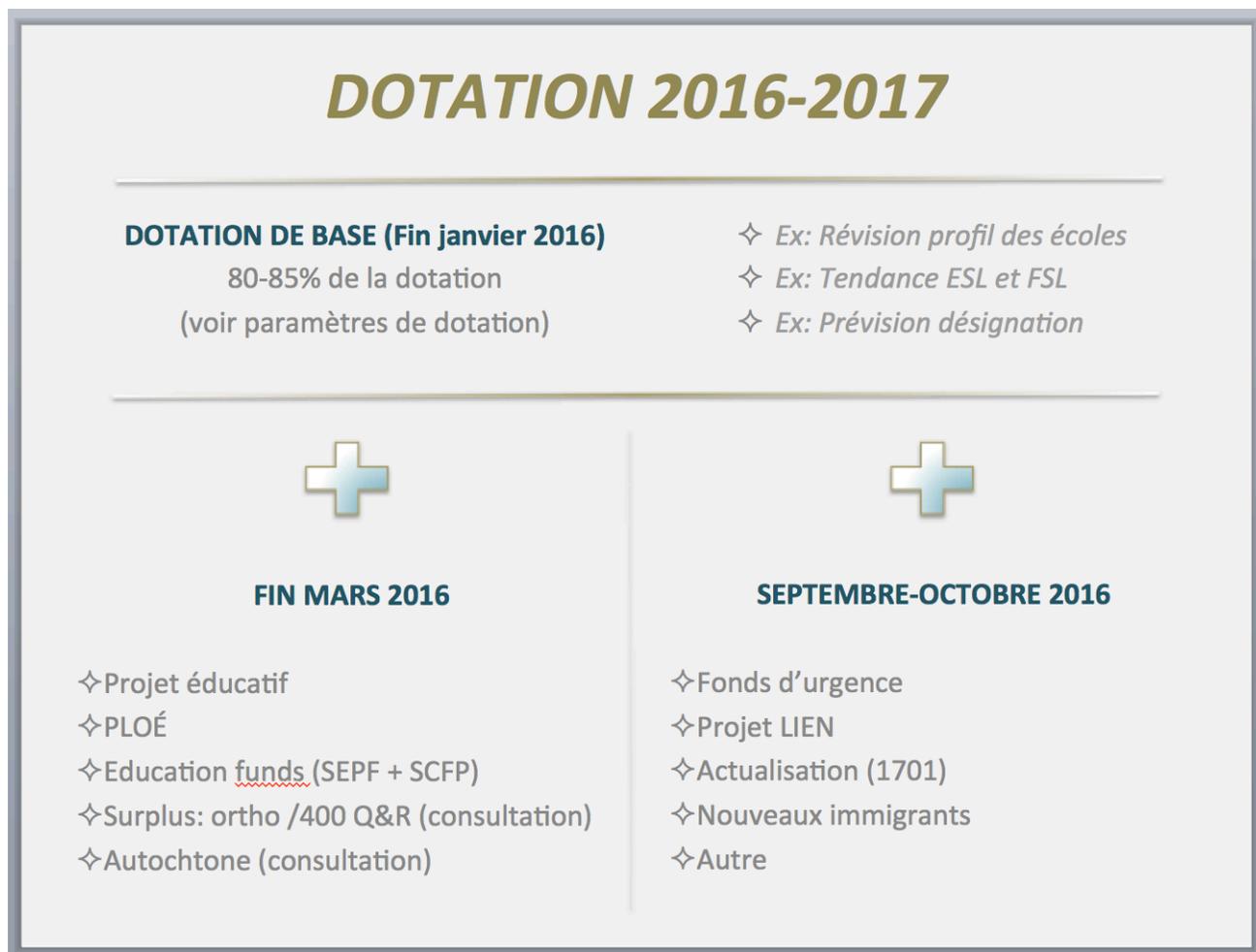
b) Politiques-directives

Le Conseil d'administration du CSF a entrepris une révision de l'ensemble de ses politiques. Le bureau central, en collaboration avec ses partenaires, mettra en place une panoplie de directives administratives destinées à soutenir leur mise en pratique.



c) Dotation

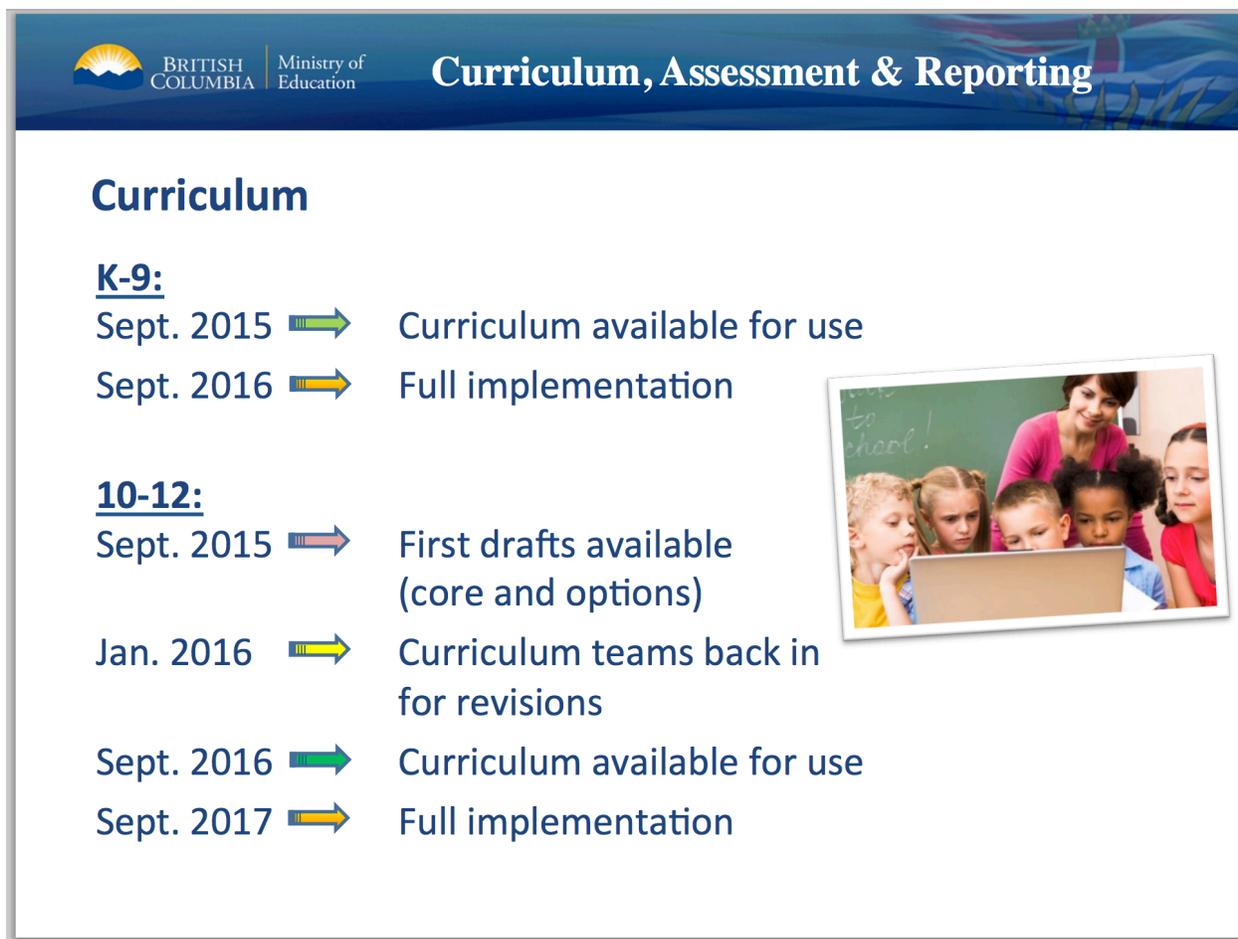
Suite à la mise en place de nouveaux paramètres de dotation, d'une grille synoptique, le bureau central du CSF souhaite mettre en place un calendrier d'attribution de dotation du personnel des écoles.



En 2014-15, une publication précoce de la dotation a permis de mieux gérer le recrutement du personnel des écoles par les services des Ressources humaines.

d) Nouveaux programmes d'études

La mise en place de nouveaux curriculums par le ministère de l'Éducation impose au bureau central de se doter d'une structure adéquate dont le but sera d'accompagner la mise en place dans les écoles prévue pour septembre 2016.



The slide features a blue header with the British Columbia Ministry of Education logo and the title 'Curriculum, Assessment & Reporting'. The main content is organized into two sections: 'K-9:' and '10-12:'. Each section lists key dates and milestones with corresponding colored arrows. A photograph of a teacher and students looking at a laptop is positioned to the right of the text.

Section	Date	Milestone
K-9:	Sept. 2015	Curriculum available for use
	Sept. 2016	Full implementation
10-12:	Sept. 2015	First drafts available (core and options)
	Jan. 2016	Curriculum teams back in for revisions
	Sept. 2016	Curriculum available for use
	Sept. 2017	Full implementation

Un groupe d'étude (direction-enseignant) devra être convoqué. Outre la préparation de l'accompagnement, il aura pour rôle l'intégration de la culture francophone au sein des nouveaux programmes. Cette mise en place sera accompagnée de l'implantation du système « My Education BC ».

e) Plan stratégique

Le Conseil d'administration du CSF se dotera d'un nouveau plan stratégique dans les semaines à venir. Le département de l'éducation du bureau central se mobilisera avec le soutien de ses partenaires afin d'offrir son appui à ce travail fondamental. Il devra envisager des cibles de rendement ainsi que certaines initiatives tendant à les atteindre.

f) Culture et communauté

En 2014, le directeur général informait le Conseil d'administration de la nécessité de définir le concept de culture au sein du Conseil scolaire francophone. Le concept de culture est souvent confondu avec celui de communautarisme des écoles.

Ce travail de définition mobilisera l'ensemble des partenaires et permettra de répondre au besoin de notre organisation et d'orienter avec encore plus d'efficacité les ressources et les moyens nécessaires.

CONCLUSION

L'année 2015-16 débute sous les meilleurs auspices. Nous avons déjà accompli beaucoup et beaucoup reste à entreprendre parce que nous devons être exigeants et conscients de notre mission.

Le Conseil scolaire francophone fêtera cette année ses vingt ans d'existence. Il nous faut nous souvenir du chemin parcouru et préparer notre organisation à continuer sa progression. Rien ne pourra être achevé sans collaboration et sans mobilisation de la part de tous les partenaires.